
COMMUNIQUE DE PRESSE

Réponse au programme d'action de M. Yazid Sabeg Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances

Mme Marie-Jo Zimmermann, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Assemblée nationale, rapporteure de l'Observatoire de la parité, de 2003 à 2009,

Mme Michèle André, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes du Sénat,

Mme Françoise Vilain, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes du CESE

manifestent leur opposition la plus ferme à la proposition d'action*, non concertée, de M. Yazid Sabeg, visant à « adjoindre la diversité et l'égalité des chances » aux missions de l'Observatoire de la parité, service du Premier ministre.

Si le programme d'action de M. le Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances comporte des **recommandations qui pourront éclairer les travaux de Mmes et Mrs les Ministres** ayant compétences sur la jeunesse, la formation, l'emploi et les politiques de la ville, il semble méconnaître la problématique liée aux inégalités entre les femmes et les hommes qui ne peut en rien être confondue ou réduite à celle de la promotion de la diversité ou de la lutte contre les discriminations.

Mmes les Présidentes rappellent la différence et la complémentarité fondamentale des missions de l'Observatoire de la parité avec celles de la HALDE, chargée de la prévention et de la lutte contre les discriminations, dans des domaines allant d'ailleurs au-delà de la formation, de l'emploi et de la politique de la ville. **Les femmes ne sont ni une catégorie homogène, ni une minorité.** C'est pourtant bien parce qu'elles sont des femmes qu'elles sont confrontées, quelque soit leur situation économique et sociale, à un ensemble d'inégalités systémiques qui concernent, notamment, le partage **des responsabilités familiales et professionnelles.**

Conformément aux **engagements européens et internationaux** de la France, c'est **l'analyse transversale des inégalités entre les femmes et les hommes**, dans les sphères économiques, sociales et politiques, qui permet à l'Observatoire de la parité, depuis 1995, de faire des recommandations au Premier ministre, visant à passer d'une égalité de principe à une égalité réelle, objectif dont il est regrettable que nous soyons encore tant éloignés.

Mme Marie-Jo Zimmerman

Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Assemblée nationale

Mme Michèle André

Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes du Sénat

Françoise Vilain

Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes du CESE

* Action 30, page 49 : http://www.premier-ministre.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Commissariat_diversite.pdf